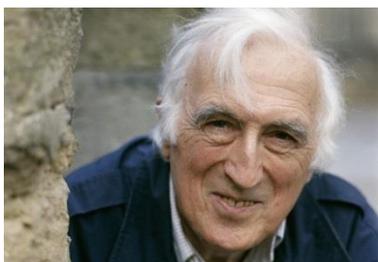


« *Le verbe aimer est difficile à conjuguer :  
 son passé n'est pas simple,  
 son présent n'est qu'indicatif,  
 et son futur est toujours conditionnel.* »

Jean Cocteau

« *Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres; comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.* » Jean 13, 34-35.



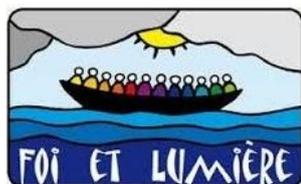
Une citation de Jean Cocteau, un extrait de l'Évangile du dimanche 19 mai, quel lien ? Ils me permettent d'honorer et de présenter un homme qui a vécu et mis en œuvre ce « commandement nouveau » toute sa vie : Jean Vanier.

Né en 1928, Jean Vanier est canadien mais il grandit en Angleterre où son père est diplomate. Il mène une carrière dans la Navy dont il démissionne en 1950 pour suivre des **études de philosophie et de théologie** à Paris (dont il devient Docteur en 1962).

Sa vie connaît un tournant en 1964 : il visite un asile psychiatrique, à Trosly-Breuil dans la banlieue nord-est de Paris et il est touché **au cœur par les conditions de vie et la détresse de Philippe et Raphaël, deux déficients mentaux**. Il prend alors une décision radicale : **il achète une maison** dans le voisinage et **tous les trois s'y installent pour y vivre**. C'est le début d'une véritable aventure humaine que Jean Vanier résume en ces termes : « *Au fond, ils voulaient un ami. Ils ne voulaient pas d'abord mes connaissances, mes capacités de faire des choses, mais mon cœur et mon être* ». Cette maison, Jean Vanier l'appelle **L'Arche** (référence à Noé, quelle belle symbolique !).



Rapidement, d'autres lieux voient le jour, attirant des bénévoles venus des quatre vents, qui font le choix de devenir assistants et de vivre avec des personnes souffrant d'un handicap mental. L'Arche compte aujourd'hui près de **150 communautés**, à travers le monde.



En 1971, Jean Vanier a aussi cofondé le **groupe « Foi et Lumière »** avec Marie-Hélène Mathieu. Les personnes ayant une

déficiência intellectuelle, leur famille et amis, viennent participer à des **temps d'amitié**, de prière et de fête.

Depuis une dizaine d'années, Jean Vanier s'était retiré des responsabilités de l'Arche. Souffrant d'un cancer, il s'en est allé le 7 mai dernier. Il a conjugué le verbe « aimer » au présent des autres et au futur inconditionnel.

Un film qui raconte sa vie, « *le Sacrement de la Tendresse* », est projeté le 2 juin à 16h au cinéma le Palace, à Cambrai.

Gérald Taverner, Chef d'établissement

## DATES À RETENIR

### Semaine du lundi 27 mai : semaine A

**Ven. 24** : Sélections "Section Foot" 3<sup>ème</sup> et Lycée.

**Du dim. 26 au ven. 31** : 3<sup>ème</sup> : Voyage en Espagne.

**Dim 26** : Fête des Mères.

**Lun. 27 et mar. 28** : 6<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> – Tests A+.

**Lun. 27** :

\* 12h 10 – au L. T. P. E. S. – pour les élèves autorisés : **repas de clôture de la collecte "Haïti partout pour tous"**.

\* 18h 00 : répétition chorale Professions de Foi au collège (salle de musique – 103P).

**Mar. 28** :

\* La réunion d'information "Echange Francfort" est repoussée au mardi 04 juin.

\* 18h 00 – au Collège – réunion d'information **Ecosse 4<sup>ème</sup>**.

**Mer. 29** : après-midi – accueil des CM<sub>2</sub> de l'Enseignement Public et de l'Enseignement Catholique hors Cambrai).

**Dim. 02 juin** : 16h 00 – Cinéma Palace : "Jean Vanier, le Sacrement de la Tendresse" (projection organisée par les A. F. C.).

**Mar. 04** :

\* 17h 30 – R. L. B. : réunion d'information "Echange Francfort".

\* 19h 00 : Bal des 3<sup>èmes</sup> à Thun l'Evêque.

**Jeu. 06 et ven. 07** – 5<sup>ème</sup> : Séjour aux Châteaux.

## PARCE QUE QUAND C'EST BIEN, IL FAUT SAVOIR LE DIRE !



Félicitations à Olivia Abar (3E), membre de l'A.S. Footing du collège, pour sa belle prestation sur la course "Journée sans tabac" au Palais des Grottes de Cambrai. La course s'est déroulée le 15 mai et avait pour objectif, comme son nom l'indique, de lutter contre le tabagisme. Plus de 200 coureurs se sont mobilisés pour cette journée. Olivia a battu son record personnel sur sa distance.

**Bravo !**

**COUPON “REPAS EXCEPTIONNEL”** (en plus ou en moins)  
à rendre au plus tard le jour même avant 08h 00 en permanence du bas (ou au secrétariat).

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_  
Date du repas concerné : \_\_\_\_\_  en plus  en moins  
Date et signature des parents : \_\_\_\_\_

**PRÉPARATION DE LA RENTRÉE 2019-2020**

Comme chaque année, nous donnons la possibilité aux familles d'émettre un vœu concernant la constitution des classes. Un seul vœu est autorisé pour quelque motif que ce soit : amitié, covoiturage... **attention il s'agit seulement d'un souhait dont nous ne pouvons à l'avance garantir la faisabilité.** N'est assurée que l'association de 2 élèves ayant exactement les mêmes options dans leur intégralité.

Il s'agit de préciser sur le même document les noms des deux élèves qui souhaitent être dans la même classe et de le rendre, obligatoirement signé par les deux familles.

Les personnes qui auraient déjà émis un vœu sur un autre document ou lors d'un entretien doivent impérativement rendre aussi ce talon qui doit être identique au vœu déjà émis.

**Les souhaits émis seront respectés sous réserve :**

- d'avis favorable de l'équipe pédagogique ;
- de compatibilité des options choisies par les élèves ;
- de toutes les contraintes liées à la composition des structures et effectifs de classes, et des emplois du temps.

Il ne sera répondu à aucune demande concernant ces associations avant la rentrée, et **sauf erreur d'option de notre part, aucune demande de changement de classe ou d'option ne pourra être prise en compte à la rentrée.**

Pour nous faire connaître vos vœux, merci d'utiliser UNIQUEMENT le talon ci-contre de ce “*Jeanne d'Arc Info*” et de le rendre au professeur principal avant le mardi 11 juin. Le travail de préparation de la rentrée est lourd et complexe et la constitution des classes commencera dès les conseils terminés aussi les demandes ne respectant pas la règle établie et celles parvenues hors délai seront systématiquement écartées.

Bien évidemment, chaque élève ne peut rendre qu'un seul talon.

A. Schuppe, pour le conseil de direction

**TALON-NAVETTE**

(1) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_  
responsables de \_\_\_\_\_  
en classe de \_\_\_\_\_  
Options pour la classe prochaine : \_\_\_\_\_

**Et**

(2) Madame, Monsieur \_\_\_\_\_  
responsables de \_\_\_\_\_  
en classe de \_\_\_\_\_  
Options pour la classe prochaine : \_\_\_\_\_

Souhaiteraient que, dans la mesure du possible, à la rentrée 2019-2020, leurs fils/fille(s) soient dans la même classe pour la prochaine année scolaire

Et s'engagent à respecter toutes les règles énoncées dans cet article, en particulier à ne rendre qu'un seul talon concernant uniquement 2 élèves.

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 2019

Signatures :

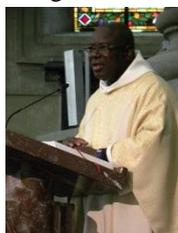
Parents de l'élève (1)

Parents de l'élève (2)

**MESSE DES FAMILLES – Samedi 18 mai**



pu vivre ENSEMBLE l'Eucharistie de ce 5<sup>ème</sup> dimanche de Pâques, présidée par l'abbé Jean-Roland Congo.



*“La force du Christ réside dans son Amour... C'est en oubliant l'indifférence, la haine et en nous laissant habiter par l'Amour de Dieu que nous atteindrons la Jérusalem Nouvelle... Pour cela, un seul moyen : la prière. Que chaque famille réalise un “coin-prière”, un petit lieu où elle se réunira le soir... Retrouvons la force de la prière dans nos familles...”*. Ces quelques mots, extraits de l'homélie de l'abbé Jean-Roland, ont trouvé un écho favorable dans le cœur des jeunes qui vont faire leur Profession de Foi le 15 juin prochain : ils ont déjà des éléments de ce coin-prière... Souhaitons que leurs parents leur laissent un espace dans la maison familiale, espace où tous pourront avoir un moment de recueillement dans la journée.

Nous donnons rendez-vous à toutes les familles à la rentrée prochaine pour fêter la Saint Luc !

